

La formation est facturée et payable avant le début du stage. La facture portant la mention acquittée est adressée en même temps que la convention de formation, suite à votre inscription.

TVA non applicable, article 261-4-4 du CGI

Notre prestation comprend :

- 7 heures en face à face pédagogique
- Un support de formation
- Une clé usb /
ressources bibliographiques et documentaires
- Le déjeuner et collations
- L'action fera l'objet d'une évaluation en fin de journée
- Chaque participant recevra une attestation de stage



Cabinet Bignoneau
Tel: 01 47 36 64 78

119 avenue de Verdun
Port : 06 07 95 64 67
Organisme de formation déclaré

92130 Issy les Moulineaux
formation@bignoneau.com
www.bignoneau.com

SARL au capital de 1 000 € - RCS Nanterre SIRET 752 862 508 00013 APE 8559A

« Ensemble, développons les qualités, savoir-faire et compétences de vos collaborateurs ! »



« L'Équipement Sportif : Règles de Sécurité et d'Exploitation »

lundi 15 janvier 2018

à Fort de France



Cabinet Bignoneau

Organisme de formation



Programme proposé :

■ Rappels réglementaires

■ Règlementation des ERP-type X

- ◆ Définition
- ◆ Identification des risques
 - pour les accueillis
 - Pour les accueillants
 - L'incendie
 - L'électricité
 - les risques chimique , microbiologique, etc...

■ Les différents registres

■ Les contrôles obligatoires et leur traçabilité

■ Actions préventives

(définition d'un plan action et traçabilité de son application)

- ◆ Information et formation des employés
- ◆ Mise en place d'une organisation adaptée
- ◆ Le rendre-compte
- ◆ Mise à jour annuelle
- ◆ Importance du Document Unique

■ L'évaluation des risques comme outil de management /d'amélioration du service rendu

Madame, Monsieur

Vous souhaitez assurer une offre et des prestations de qualité auprès de vos clients ?

Organisme de formation spécialisé depuis 1991, nous vous proposons une journée de formation autour des thématiques qui vous concernent au quotidien.

« L'Équipement Sportif : Règles de Sécurité et d'Exploitation »

Lundi 15 janvier 2018

Cette action peut vous être proposée en intra sur votre site avec votre équipe.

La responsabilité des exploitants de salles sportives vous engage à mettre en place **une traçabilité** de plus en plus exigeante des opérations de **maintenance et d'entretien**.

Pour y répondre efficacement, cette session permet de **rappeler la réglementation en vigueur**, de poser les enjeux en termes d'entretien et **d'anticiper les problèmes liés à l'exploitation des salles sportives**.

Ce stage s'adresse principalement aux **directeurs , responsables d'exploitation, coach sportifs, et aux personnels chargés de maintenance et d'entretien**.

Vous pouvez profiter de l'occasion pour poser vos questions et partager des retours d'expérience.

L'encadrement et l'animation de la journée seront assurés par Monique Bignoneau.

En espérant vous compter parmi les participants à ce stage, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Au plaisir de nous rencontrer !